

[Traduction]

M. Huntington: Monsieur le président, le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire dans quelle province est établie cette bande?

[Français]

M. Maltais: En Colombie-Britannique, monsieur le Président. En Colombie-Britannique!

[Traduction]

M. Huntington: Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire s'il y avait un fonds et le cas échéant, si ce fonds arrivait à expiration le 6 mars parce qu'il n'était pas compris dans les accords dont il est question dans ce projet de loi?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, il n'y a pas de fonds actuellement en cause et ce, directement dans le dossier. Il s'agit simplement d'en arriver à une formulation qui soit conforme aux deux groupes. Ces Indiens demandent certains montants d'argent et une certaine quantité de terrains, mais on n'est pas encore rendu à un accord complet là-dessus. C'est ce qui fait qu'une bande, actuellement, n'a pas encore complété cet accord.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 3—*Conventions concernant le règlement des revendications relatives aux terres retranchées*

[Traduction]

M. McDermid: Monsieur le président, je voudrais poser une question au secrétaire parlementaire. Il existe 22 accords qui sont finalisés, négociés ou en cours de révision. C'est celui de l'Okanagan qui est en cours de révision. Pourrait-il nous dire pour quelles raisons et où en sont les choses actuellement?

[Français]

M. Maltais: A Okanagan, monsieur le Président, c'est tout à fait vrai, comme vient de le dire l'honorable député; l'accord est presque mis au point. Il s'agit encore là de questions monétaires à régler, c'est une question de montants d'argent, et la semaine dernière nous étions tout près d'un règlement.

[Traduction]

M. McDermid: Je parle surtout de l'accord pour l'Okanagan. Il semble bien que toutes les dispositions soient acceptées sauf qu'il manque le vote d'une bande et, d'après mes notes, c'est ce qui ferait l'objet d'une révision. Le secrétaire parlementaire a dit qu'il s'agissait d'argent et de terres, mais d'après les notes que j'ai prises à la séance d'information du ministère, c'est du vote de la bande dont il est question. Le secrétaire parlementaire sait-il quelque chose à ce propos? Pourrait-il nous en parler?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, sur les 22 ententes qui ont été conclues avec les bandes, effectivement, il y a des accords de principe de complétés, sauf qu'au ministère il reste encore pour certaines bandes, des accords de principe qui sont complets.

Il est vrai qu'au ministère, il reste encore pour certaines bandes la question du vote 10 ou du vote 15, ou des choses de ce genre; c'est une question strictement d'interprétation quant

Règlement des revendications—Réserves

à la façon de fonctionner une fois que le Règlement sera complètement conclu.

● (1550)

[Traduction]

M. McDermid: Monsieur le président, le secrétaire parlementaire sait-il à quoi je fais allusion? Est-ce un problème d'élections, un problème d'argent ou un problème de terres? C'est le seul cas pour lequel on a inscrit la mention «à l'étude» dans les notes du ministère. Cinq cas ont été réglés, un autre est à l'étude et je pense qu'il y en a six autres aux divers stades de la négociation et je vous questionnerai plus tard à leur sujet. Quels sont exactement les problèmes à l'étude à l'égard de cette entente avec la bande d'Okanagan?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, sur les notes que j'ai ici, on dit que c'est une question de terrain finalement et non pas une question d'argent, pour le vote.

[Traduction]

M. McDermid: Monsieur le Président, je voudrais également soulever la question des 22 négociations actuellement en cours à l'égard des terres retranchées. Apparemment, une des bandes n'a pas jugé bon de soutenir les 21 autres. Il s'agit de la bande de Seton Lake. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire pourquoi elle fait des difficultés ou si le problème a été réglé?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, les fonctionnaires du ministère qui travaillent directement sur le dossier m'informent qu'actuellement il s'agit simplement d'une question, à savoir s'il y a assez de personnes pour voter actuellement la question de l'entente. Simplement, il est sous révision à cause du nombre de gens requis pour voter l'entente.

[Traduction]

M. McDermid: Monsieur le président, le secrétaire parlementaire n'a pas répondu à la question concernant le problème de Seton Lake. Pourrait-il en parler? Je pense que sa réponse portait sur la bande d'Okanagan et la question du vote. C'est la bande de Seton Lake qui a des difficultés à cause de ce projet de loi. Je me demande quelle est la nature du problème et pourquoi la bande n'est pas d'accord avec cette mesure ou encore si ce désaccord a été réglé à la satisfaction de la bande.

[Français]

M. Maltais: La question étant posée comme cela, monsieur le Président, la réponse est très simple. C'est une question de pourcentage de votes au niveau de l'acceptation. C'est une question de pourcentage de votes au niveau de l'acceptation de l'entente qui doit être conclue.

[Traduction]

M. Huntington: Monsieur le président, je voudrais un éclaircissement même s'il s'agit peut-être simplement d'un problème d'interprétation. En réponse à ma première question, le secrétaire parlementaire m'a dit que dans le cas de la bande qui n'avait pas conclu d'entente, il ne s'agissait pas d'un problème d'argent alors qu'il a répondu à ma collègue de Brampton-Georgetown qu'il s'agissait d'un problème d'argent et de terres. Peut-il me dire ce qu'il en est exactement?